

Avis adopté

Séance plénière du 16 janvier 2023

Relever les défis de l'élevage français pour assurer sa pérennité

Déclaration du groupe des Non-inscrits

Un an après le début des auditions, donc forcément en décalage avec l'actualité récente, l'avis des rapporteurs permet de faire un état des lieux de la situation de l'élevage français.

En fort déclin, toutes filières confondues, cible privilégiée à plusieurs titres, il mérite d'être sauvé. Mais le sera-t-il grâce aux recommandations de cet avis, rien n'est moins sûr !

En effet, seul secteur à dépendre totalement des politiques et directives de l'Union européenne, l'élevage français est livré aux incohérences nationales et européennes. Pour l'exemple, l'accord commercial avec la Nouvelle-Zélande signé en novembre 2023 est révélateur.

Celui-ci concerne l'importation de contingents supplémentaires de viande ovine et bovine à droit de douane nul, il finira de plomber la filière ovine française pourtant bénéficiaire d'autant de plans de relance que de ministres qui les ont initiés depuis plus de 30 ans, restant sans effet.

Cet accord, comme celui du Mercosur et les autres à venir sont en totale contradiction avec les appels ou incantations pour une souveraineté alimentaire dont on ne sait si elle est nationale ou Européenne !

En l'espèce, les productions animales sont sacrifiées parce qu'elles constituent une monnaie d'échange !

Quant au rôle de l'OMC, justement cité dans l'avis et objet de la préconisation 8, il est illusoire de compter sur une demande de nos dirigeants pour une harmonisation mondiale des normes et l'application de clauses miroirs. Miroir aux alouettes tant les débats et les postures au sein d'instances nationales et européennes sur la demande de son application révèlent les craintes d'éventuelles mesures de rétorsion, expliquant le statu quo et l'apathie de nos dirigeants sur ce sujet !

C'est pourquoi, la demande d'une exception agricole à l'OMC aurait justifié une préconisation salvatrice pour notre élevage dans cet avis. Dans les trois scénarios, à l'horizon 2030, le rapport de Chambre Agriculture France table sur une marginalisation, voire une disparition de l'élevage français en cas de prolongement de la situation actuelle.

Comment s'étonner dès lors du manque criant de candidats à l'installation ou à la reprise d'élevages ? Qui peut croire ici que les éleveurs continueront à travailler sans revenus sous perfusion d'aides et sans considérations ?